

Compte rendu du conseil d'école du vendredi 19 octobre 2018.

Le conseil d'école est présidé par Mme GUEROUT.

Étaient présents :

- Mmes Mismacque, Feutry, Guérout, Mr Dulong professeurs des écoles
- Mme Fournier, Mr Crépin, Maires
- Mmes Desgroux, Jennequin, Lebas, Payet et Mr Bettoui représentants des parents d'élèves

Étaient absents excusés :

- Mme Dufour représentante des parents d'élèves.
- Mme Hérel, Maire de Thérines ; Mr Bailly, Maire de Saint Deniscourt

La séance débute à 18h00 à Hautbos.

Ordre du jour :

1-Présentation des équipes, des effectifs

- St Maur : Mme Feutry : 12PS + 13 MS
- Hautbos : Mme Mismacque : 13 GS + 7 CP
- Hautbos : Mme Guérout : 10 CE1 + 8 CE2
- Thérines : Mr Dulong:10 CE2+ 12 CM1+5 CM2= 27

Pour la rentrée de septembre 2018, 9 élèves sont prévus en PS.

2-Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est lu et approuvé à l'unanimité.

3-Projet des classes

-Piscine : au 1er semestre, les classes de Mr Dulong et Guérout se rendent à la piscine. Au second trimestre, la classe de Mme Mismacque ira à la piscine.

-Participation des deux classes de Hautbos à l'opération « Nettoyons la nature ».

-Les deux classes de Hautbos sont allées au musée d'Hétomesnil le jeudi 11 octobre afin de travailler sur la cuisine, l'hygiène et l'école d'autrefois.

-Demande de participation des 4 classes à un spectacle proposé par la CCPV. L'école de Hautbos ira voir le mardi 6 novembre le spectacle « des clics et décroche ». L'école de Thérines ira voir un spectacle au deuxième trimestre. L'école de Saint Maur ira voir le 20 mars le spectacle « borborygmes ».

-Les quatre classes du RPI ont effectué un cross le lundi 15 octobre matin à Thérines. Les enfants ont repéré le parcours à pied. Puis, quatre courses différentes ont eu lieu selon l'âge des enfants. Les enseignants remercient tous les parents qui ont aidé à banaliser le parcours.

-Demande d'intervention de Picardie lait pour les deux classes de Hautbos et de Thérines sur la découverte et dégustation des différentes sortes de fromages.

Participation des classes de Hautbos et Thérines aux challenges athlétisme et tennis.

-Participation de la classe de St Maur et des deux classes de Hautbos au prix du petit coopérateur organisé par l'OCCE. Chaque classe va recevoir des livres et devra voter pour celui qu'elle préfère.

-Ces 3 classes travailleront autour du jardinage cette année.

-La classe de Madame Guérout participera également au prix les étoiles de la lecture .

- Projet de la classe de Mme Feutry : Inscription de la classe à l'USEP.

-Projets de la classe de Mr Dulong : sorties en vélo pour le moment d'une seule journée. Découverte du patrimoine, réalisation d'un hôtel à insectes. Mr Dulong continue les échanges avec le lycée professionnel de Grandvilliers et plusieurs rencontres sont prévues.

4-Protocole en cas d'absence des enseignants

Deux cas de figures peuvent se proposer.

Soit l'enseignant est remplacé donc les élèves ont classe normalement. Pour l'école de Thérines, il y a une boîte avec un code pour récupérer la clé de l'école. Le code du boîtier a été transmis à la circonscription de Grandvilliers.

A St Maur, l'ATSEM, Delphine Carlu, ouvre la classe.

A Hautbos, Mme Plé, la femme de ménage, ou l'autre enseignante ouvre la classe.

Soit l'enseignant n'est pas remplacé. Dans ce cas, l'enseignant prévient Delphine Carlu qui est dans le car. Celle-ci prévient les parents. Il est à noter qu'il est impossible (problème de taille des classes) de pouvoir accueillir et répartir tous les élèves d'une classe dans les trois autres.

5-Besoin d'une personne supplémentaire pendant le temps d'accueil en maternelle

Pendant 30 minutes, le matin, l'ATSEM n'est pas présente en classe car elle est dans le car. Vu le comportement de certains élèves de maternelle, il n'est pas possible pour l'enseignante de surveiller correctement tous les élèves déjà entrés dans la classe et d'accueillir les élèves et les parents dans le couloir. En effet, deux élèves demandent une surveillance permanente.

Mme Feutry souhaiterait que l'ATSEM soit présente dès 8h45 cependant Mme Fournier répond qu'il n'est pas possible d'embaucher une personne pour 30 minutes. La solution serait peut-être de demander un parent ou un élu , à tour de rôle, pendant ce temps où l'atsem est dans le car.

6-Bilan des coopératives scolaires

-St Maur : 2153,15 au 01/09/2017 et 2226,35 au 31/08/2018

-Hautbos : 5 301,02€ au 01/09/17 et 5 744,12€ au 31/08/18

-Thérines: 3341,18€ au 01/09/17 et 2805,82€ au 31/08/18

7-Questions diverses

-Question de sécurité à l'école de ST Maur. Plusieurs parents se plaignent du changement de comportement de leur enfant : gros mots, colère. Des parents ont peur pour la sécurité de leur enfant (élèves violents, jets d'objets). Mme Feutry explique que Monsieur l'Inspecteur est au courant de la situation. S'il reste un enseignant disponible, il est affecté à l'école de St Maur. Madame Feutry précise

également que les élèves concernés ont un suivi extérieur.

-Les parents d'élèves proposent la vente de gâteaux le vendredi de chaque mois à la sortie de l'école ou la vente d'un calendrier afin d'obtenir de l'argent pour financer les différents projets de classe, les sorties scolaires. Ils souhaitent également continuer la vente des grilles de Pâque.

La séance est levée à 20H

signature du secrétaire de séance
Mme Feutry

La Directrice de Hautbos
Mme Guérout